DLP 23-6-81810820

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION « AUVERGNE ET LIMOUSIN »
(ALLIER, CANTAL, CORRÈZE, CREUSE, HAUTE-LOIRE, PUY-DE-DOME, HAUTE-VIENNE)

ABONNEMENT ANNUEL : 70,00 F

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Cité Administrative, rue Pélissier, 63034 Clermont Ferrand Cedex
Téléphone (73) 92-42-68 - Poste 477

Régie de Recettes de la D.D.A.
Sous-Régisseur de Recettes du Service de la Protection des Végétaux
Cité Administrative - Rue Pélissier
63034 Clermont Ferrand Cedex
C. C. P. Clermont-Ferrand 5.503-17

BULLETIN du 4 JUIN (Edition Générale 1981 - N° 16)

N° 193

ARBRES FRUITIERS A PEPINS

TAVELURE du POIRIER et du POMMIER.-

Des contaminations primaires sont toujours possibles.

Il est conseillé d'effectuer un traitement au cours des premiers jours de la semaine du 9 au 14 Juin.

OÏDIUM du POMMIER.-

Poursuivre la lutte contre cette maladie.

CARPOCAPSE des POMMES et des POIRES.-

Le vol a débuté le 11 Mai.

Les captures deviennent importantes et les premières pontes ont été déposées vers le 26 Mai en cage d'élevage.

Il y a lieu d'intervenir contre ce ravageur en ajoutant un insecticide à la bouillie anti-tavelure.

ARBRES FRUITIERS A NOYAU

MOUCHE de la CERISE.-

Effectuer un traitement sur les variétés tardives au cours des prochains jours, en utilisant l'un des produits suivants : décaméthrine (DECIS), diméthoate (nombreuses spécialités), fenthion (LEBAYCID), formothion (ANTHIO FORT), malathion (nombreuses spécialités), oléoparathion (nombreuses spécialités).

Respecter les délais d'emploi avant récolte.

N O Y E R

CARPOCAPSE.-

Intervenir contre ce ravageur avant le 12 Juin.

P. 1. 121

DIRECTEUR-GERANT : J. THIAULT.

G R A N D E S   C U L T U R E S

BETTERAVES.-

Les premiers pucerons sont notés dans quelques parcelles.

La surveillance des cultures doit être effectuée dès à présent, afin de déceler la présence de ces insectes qui sont vecteurs de jaunisse.

Ce contrôle est à réaliser même dans les parcelles ayant reçu au semis, un insecticide systémique dont la rémanence arrive à son terme.

Il est rappelé que le seuil d'intervention est le suivant :

- puceron vert : 1 puceron pour 10 betteraves.
- puceron noir : une colonie pour 2 betteraves.

En cas d'intervenion, utiliser les produits suivants : métasystémox, anthonox (0,8 l/ha), kilval, sepaphid (1,25 l/ha), pirimor (500 g/ha).

Si la présence des galeries de la mouche (Pégomyie) est observée en même temps que celle des pucerons, préférer le dipterex MR.

C E R E A L E S.-

- Stades phénologiques (selon les dates de semis)

. Blé d'hiver : 10 - 3 (moitié de l'épiaison achevée)
10 - 5 (tous les épis hors de la gaine)
10 - 5 - 1 (commencement de la floraison)
10 - 5 - 2 (floraison complète à la base de l'épi)

- Oïdium

C'est la maladie la plus couramment observée. Certaines parcelles nécessitent une intervention, les dernières feuilles présentant les premiers symptômes.

- Septoriose

A la suite des dernières pluies d'orages, des contaminations ont eu lieu à partir du feuillage de la base : région de COUTANSOUZE, de VARENNES-s/ALLIER, de ST-GERAND-de-VAUX (Allier) et de PAGNANT (Puy-de-Dôme).

La surveillance des cultures doit être encore réalisée de façon à repérer des attaques tardives toujours à craindre.

- Rouille jaune

Un foyer de rouille jaune a été décelé dans la région de BOUDES (Puy-de-Dôme) le 2 Juin sur variété LUTIN.

Il y a donc lieu de surveiller les cultures et d'intervenir dès les premiers foyers. Un traitement peut être réalisé jusqu'à 10 jours après la fleur.

- Pucerons

Les premières colonies sont constatées sur feuilles et sur épis.

Aucune intervention ne se justifie actuellement.

Le Chef de la Circonscription
Phytosanitaire,

A. FARGEIX.

N° d'inscription à la C.P.P.A.P. : 525 AD.